

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 10 juillet 2015

Délibération n° 88-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la mise à jour du cadrage juridique relatif à l'exonération des droits d'inscriptions, des frais pédagogiques et frais de validation du Service de Formation continue.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 12	Pour :	12
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : projet de délibération et dossier de présentation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 17 juillet 2015.

Document mis en ligne le : 17 juillet 2015.